Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260219-DELIB2026_11-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 19 février 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 13
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 13 février 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Monsieur Stéphane SAMZUN - Monsieur Eric SAMZUN - Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH - Madame Valérie LE BIHAN - Monsieur Eric DELANOE - Monsieur Gaël GIRARD.

Absente excusée ayant donné procuration :
Madame Andrée LOREAL à Madame Marie-Christine de la HOGUE.

DELIB2026-11
OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Valérie LE BIHAN se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame Valérie LE BIHAN.

Fait et délibéré à Bangor
Le 19 février 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR (MORBIHAN)